Formacoop

BILAN DE COMPETENCES  GAGNEUR FORMATION

Un bilan de compétences pour :

- analyser vos compétences professionnelles et personnelles, vos aptitudes et vos motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation (Art L6213-4 du code du travail).
- interroger votre(os) situation(s) professionnelle(s) et la suite de votre carrière.
- explorer et valoriser vos compétences personnelles et professionnelles, vos motivations et à en supposer les moyens de développement.
- conceptualiser votre(os) idée(s) et formaliser un projet concret et applicable.
- Mettre en œuvre un projet réaliste, réalisable.

Chaque projet est évalué dans le contexte économique et en fonction des ressources économiques du territoire. Vos idées seront appuyées des résultats d'entretiens conseils réalisées auprès de professionnels. Parmi le bénéfice des résultats, vous pourrez aussi compter développer une communication professionnelle pertinente et assurée, à partir d'un argumentaire structuré sur vos ressources et votre potentiel liés à votre projet professionnel.

Modalités :

- Entretiens individuels exclusivement.
- Accompagnement soit en face à face, soit à distance.
- 3 mois en moyenne de travail (adaptable selon certaines circonstances).
- Nombre d'heures adapté en fonction du besoin.

Outils à votre mesure :

- Bases de données métiers,
- bases de données formation,
- Evaluation des compétences,
- Tests psychométriques.

Démarche :

- La démarche du bilan de compétence est encadrée par le Code du Travail.
- Elle est progressive et basée sur une méthodologie en 3 phases, respectant le Code de déontologie des bilans de compétences (Article L6313-1) :

1. Une phase préliminaire afin de :

    - définir et d'analyser la nature de ses besoins
    - confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche

Didier Gagneur Formation
32, rue du Crechot. 39100 Dole.
Tel : 06 86 85 83 84.

FORMACOOP
SIRET : 79 858 1203 000 22
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 43 25 02774 25

- définir conjointement les modalités de travail et d'investigation.

2. Une phase d'investigation afin de construire avec pertinence un projet professionnel :

- Analyse des motivations et intérêts professionnels et personnels
- Identification des compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et, le cas échéant, d'évaluer ses connaissances générales
- Analyse du parcours professionnel et de formation
- Elaboration d'une ou d'alternatives professionnelles
- Projet de formation ou de validation des acquis de l'expérience.

3. Une phase de conclusion qui permet au bénéficiaire de :

- prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation ;
- d'identifier précisément une ou plusieurs pistes professionnelles en fonction de ses motivations, de ses compétences et de ses priorités personnelles ;
- de supposer différents scénarii concrets de réalisations ;
- de recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation du projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation ;
- de prévoir les principales étapes de la mise en œuvre.
- restitution écrite sous la forme d'une synthèse.

Pour aller plus loin :

- Site internet : gagneurformation.fr

- Inscription Dole : https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/79858120300022_CBCDG18Dole/79858120300022_cbcd18DOLE?contexteFormation=ACTIVITE_PROFESSIONNELLE

Didier Gagneur Formation
32, rue du Crechot. 39100 Dole.
Tel : 06 86 85 83 84.

FORMACOOP
SIRET : 79 858 1203 000 22
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 43 25 02774 25

Lieux de formation :

Dole :
LOCODOLE
Esplanade Jean-Pierre SANTA CRUZ
39100 Dole
Entrée LOCODOLE





Didier Gagneur Formation
32, rue du Crechot. 39100 Dole.
Tel : 06 86 85 83 84.

FORMACOOP
SIRET : 79 858 1203 000 22
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 43 25 02774 25